



## Notice descriptive

### Collection des pucelles des formations dans lesquelles des spécialistes MATPARA servent ou ont servi

Approuvé par le Président  
de l'amicale des spécialistes des  
matériels de parachutage et de largage  
le 01/04/2020

ÉDITION : 09/2021  
Mise à jour : 03/12/2024

# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
INDEX DES MISES À JOUR .....	3
AVANT-PROPOS .....	3
OBJET .....	3
INFORMATIONS PARTICULIÈRES .....	4
AVERTISSEMENT .....	6
DONATEURS .....	7
CHAPITRE 1 : FORMATIONS DISSOUTES OU AYANT CHANGÉ D'APPELLATION .....	8
1.1 ADMINISTRATION CENTRALE .....	8
1.2 UNITÉS MÉTROPOLITAINES .....	11
1.3 UNITÉS D'INDOCHINE .....	14
1.4 UNITÉS D'ALGÉRIE .....	16
1.5 UNITÉS HORS MÉTROPOLE .....	18
1.6 ASSISTANCE MILITAIRE TECHNIQUE .....	20
1.7 MCD - OPEX .....	22
1.8 COMPAGNIES ET ESCADRONS .....	23
CHAPITRE 2 : FORMATIONS ACTUELLES .....	25
2.1 ADMINISTRATION CENTRALE .....	25
2.2 UNITÉS MÉTROPOLITAINES AYANT UN DTMPL .....	26
2.3 UNITÉS MÉTROPOLITAINE AYANT UN ATELIER DE MAINTENANCE PARA LARGAGE .....	28
2.4 ATELIERS DE MAINTENANCE VOL DE PENTE .....	30
2.5 UNITÉS HORS MÉTROPOLE .....	31
2.6 MCD – OPEX .....	33
2.7 COMPAGNIES .....	33
CHAPITRE 3 : BREVETS ET INSIGNES .....	35
3.1 BREVETS DE SPÉCIALITÉ .....	35
3.2 INSIGNE PLIEUR 2020 .....	35
3.3 INSIGNES PLIEUR BOMAP 1984 .....	35
3.4 INSIGNE PLIEUR RTP .....	36

# INTRODUCTION

## INDEX DES MISES À JOUR

Année d'édition : 2020

Date de la mise à jour : 03/12/2024

## AVANT-PROPOS

Aujourd'hui, le mot pucelle est le terme officiel pour désigner la plaque métallique qui s'accroche sur une patte de cuir ou à même l'uniforme. Il en existe désormais plus de 2 000, de formes très diverses, marquant l'appartenance à un groupe clairement identifié.

Cette tradition, informelle en premier lieu, remonterait à la Première Guerre mondiale. C'est la piété des « Poilus » qui serait à l'origine de cette appellation. Issus pour beaucoup des milieux pauvres et croyants, les soldats s'en remettaient à la Vierge Marie ou à la plus célèbre des pucelles, Jeanne d'Arc. Au moment de monter au combat, et bien que ce fût interdit, ils auraient accroché sous le revers de leur capote une médaille de la Sainte Vierge ou de Jeanne d'Arc pour se protéger sur le champ de bataille, à la façon d'une amulette qui les préserverait du mauvais sort.

Une autre explication avance que certains insignes militaires de l'armée française étant ornés d'images évoquant Jeanne d'Arc - surnommée « la Pucelle d'Orléans » - ou la ville d'Orléans. Par extension, ces emblèmes auraient pris le nom de ce qu'ils représentaient.

Enfin, une dernière explication trouve sa source dans la tradition militaire : lorsque l'on accroche la première insigne de son unité ou de son régiment, on ouvre la boutonnière de son vêtement pour la première fois. Ce faisant, on « dépucelle » la boutonnière jusqu'alors restée vierge.

Les pucelles se portent à droite pour l'armée de Terre et la Gendarmerie, et sur le cœur pour l'armée de l'Air. À l'exception des marins pompiers, la Marine n'en porte pas. Depuis 1945, tout projet d'insigne, assorti de l'explication des éléments de sa composition, doit être présenté au service historique de la Défense. Pour être homologuée, le symbolisme de la pucelle doit être en accord avec l'historique et la mission des unités.

(source ministère des armées)

L'équipe de rénovation du musée a décidé de créer une vitrine dans laquelle sont exposés les insignes (pucelles) des unités dans lesquelles des MATPARA servent ou ont servi. Cette vitrine est exposée dans l'entrée du bâtiment de maintenance automatisée des parachutes du détachement de Montauban du 3<sup>ème</sup> RMAT.

## OBJET

Le présent guide a pour objet de décrire :

- Succinctement les formations dans lesquelles les MATPARA oeuvrent ou ont œuvré.
- Les postes occupés par ces mêmes MATPARA.

## INFORMATIONS PARTICULIÈRES

### Liste des abréviations :

- AMPL : Atelier de Maintenance PARA Largage.
- ASMPL : Amicale des Spécialistes des Matériels de Parachutage et de Largage.
- BCP : Bataillon commando parachutiste.
- BPC : Bataillon de parachutistes coloniaux.
- CMAP : Cellule de Maintenance Automatisée des Parachutes.
- DBCCP : Demi-brigade coloniale de commandos parachutistes.
- DGA : Délégation générale de l'armement.
- DTMPL : Détachement Technique des Matériels de Parachutage et de Largage.
- ELA : Escadron de livraison par air.
- EMAT : État-major de l'Armée de terre.
- GALTDM : Groupement d'aviations légers des troupes d'outre-mer.
- GLAP : Groupement léger aéroporté.
- GT 504 : Groupe de transport n° 504.
- MCD : Mission de Courte Durée.
- MISAB : Mission de suivi des accords de Bangui.
- OPEX : Opération Extérieure.
- PEMAP : Peloton d'entretien des matériels aéroportés.
- SERP : Section Entretien et Réparation des Parachutes.
- TFIN : Troupes françaises en Indochine nord.

## Principales définitions :

- GALTDM** : Créé le 1er janvier 1961, par changement de dénomination du 1er GALTOM, le 1er GALTDM est stationné à Atar et Fort-Trinquet. Il est placé sous les ordres directs du général délégué pour la défense de la zone d'outre-mer n° 1. Dans le courant de l'année, le 1er GALTDM s'installe de nouveau à Dakar-Yoff. Puis, il part sur Atar en Mauritanie et Abéché au Tchad. En 1963, c'est le retour à Dakar.
- MISAB** : La MISAB a été créée en janvier 1997 par une coalition de pays africains. Elle est devenue opérationnelle en février 1997 et a été autorisée en août 1997 par Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a été remplacée par la MINURCA en Avril 1998.
- EFG** : La France déploie des forces armées au Gabon depuis l'indépendance de ce pays en 1960 et conformément aux accords de défense d'août 1960 et de 2011; elles sont appelées éléments français au Gabon (EFG).  
Les EFG se sont appelés les Troupes françaises au Gabon (TFG) jusqu'au 1er septembre 2007 puis les Forces françaises au Gabon (FFG) jusqu'au 1er septembre 2014.
- Opération Épervier** : L'opération Épervier au Tchad, a été déclenchée début février 1986 à l'initiative de la France après le franchissement du 16e parallèle par les forces armées libyennes venues soutenir Goukouni Oueddei qui avait été renversé fin 1981 par Hissène Habré avec le soutien de la France et des États-Unis. Elle succède à l'opération Manta qui en 1983-1984 avait été déclenchée pour les mêmes raisons (voir conflit tchado-libyen). Elle est remplacée par l'opération Barkhane à partir du 1er août 2014.
- Opération Serval** : L'opération Serval est une opération militaire menée au Mali par l'Armée française. Lancée en janvier 2013 et menée dans le cadre de l'intervention militaire au Mali, elle s'achève en juillet 2014 lorsque les forces engagées dans le pays intègrent un dispositif régional : l'opération Barkhane.  
L'opération a pour objectif de soutenir les troupes maliennes cherchant à repousser une offensive des groupes armés islamistes qui ont pris le contrôle de l'Azawad, la partie nord du pays.
- TFCI** : Les forces françaises en Côte d'Ivoire ont été créées le 1er janvier 2015. L'établissement d'une force française pré positionnée sur le sol ivoirien s'inscrit dans la continuité de l'accord de partenariat de défense de 2012 qui scelle une proximité ancienne entre la France et la Côte-d'Ivoire. Elles constituent l'une des deux bases opérationnelles avancées en Afrique.  
Faisant suite à l'opération Licorne, dont la mission a été achevée le 26 janvier 2015, les forces françaises en Côte d'Ivoire ont un statut de force de présence, c'est-à-dire qu'elles sont implantées en Côte d'Ivoire pour assurer un relais opérationnel sur une zone d'intérêt stratégique. Elles répondent ainsi aux orientations du livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013, qui définit cette région comme une des priorités stratégiques de la France.

## AVERTISSEMENT

### NOTE À L'ATTENTION DES LECTEURS

Toute anomalie concernant cette collection doit être signalée à :

Gérard COLOM  
1397 route de Montauban  
82370 Villebrumier

Tel : 06 67 93 02 10  
e-mail : [colom570@gmail.com](mailto:colom570@gmail.com)

## DONATEURS

Par leur don de « pucelles » ou par leur don en euros, ils ont participé à la réalisation de cette collection : qu'ils en soient chaudement remerciés.

### DONS de PUCELLES

ASMPL.  
ARTHAUD Nicolas.  
BARREIRA José (coin's 220).  
BURNY Marc (coin's 175).  
CNE MEYER-RÜHLE VON LILIENSTERN.  
COLOM Gérard (coin's 234).  
DEGRÉ Jordan (coin's 297).  
DUTHU Sébastien (coin's 524).  
FILLATRE Louis-Jean (coin's 632).  
LAOUAR Laouari (coin's 470).  
LEFEBVRE Patrick (coin's 391).  
MALICET Daniel (coin's 92).  
MONTAURIER Franck (coin's 501).  
MONTEIL Julien (coin's 548).  
MOUIMEN Kamel (coin's 510).  
NICAUD Patrice (coin's 192).  
PASCAL Jean-Pierre (coin's 698).  
PIERART Yann (coin's 193).  
ROYER Cédric (coin's 306).  
TARRAT Georges (coin's 78).  
VILLARD Jacques (coin's 73).

### DONS en EUROS

BOENIGEN Jean-Claude (coin's 151).  
BOUCHS Sylvie (coin's 248).  
BULLOZ Michèle (coin's 558).  
CABROL Nanou (coin's 366).  
DELAIS Christophe (coin's 316).  
KIEFER Blandine (coin's 712).  
LALANNE Bruno (coin's 283).  
MERLE Frédéric (coin's 636).  
NGUYEN Jean-Philippe (coin's 231).  
ROLLIN Marie-France (coin's 634).  
ROLLIN Patrick (coin's 589).  
SETMPL.

# CHAPITRE 1 : FORMATIONS DISSOUTES OU AYANT CHANGÉ D'APPELLATION

## 1.1 ADMINISTRATION CENTRALE

### SERVICE DU MATÉRIEL



Cet insigne a été porté par les personnels de la toute première unité du Service du Matériel, spécialisée dans l'entretien des matériels de parachutage et de largage, la 25<sup>ème</sup> CEP. Elle a pris naissance à Montauban en 1946 dans l'enceinte du quartier DOUMERC.

### DIRECTION CENTRALE DU MATERIEL



Fin 1944, la DCM est implantée à Saint-Thomas d'AQUIN, au cœur de Paris dans les bâtiments de l'ancien couvent des Dominicains, à deux pas des états-majors et des autres services de la Défense.

**Description héraldique :** Écu français parti bleu et gris, portant en meubles la roue dentée d'argent surmontée d'une bombe à flammes du même, deux canons d'or croisés. En pointe écusson amovible aux armes de Paris.

### DIRECTION CENTRALE DU MATERIEL DE L'ARMEE DE TERRE.



En 1974, la DCMAT est transférée au Fort de VANVES (92). La Section TAP est rattachée au Bureau Armes et Systèmes d'Armes de la Sous-Direction Technique.

En 1987, la Section TAP est rattachée au Bureau Aéromobilité de la Sous-Direction Technique.

En 1997, la Section TAP récupère la mission Simulation et est rattachée au Bureau Armement Munitions de la Sous-Direction Technique.

**Description héraldique :** Rectangle vertical gris plomb et d'azur foncé de part et d'autre de l'épée haute d'argent brochant un flambeau et foudres d'état-major surmontant une partie de roue crénelée le tout d'or. En canton senestre de la pointe, capitales D.C.M.A.T. d'or.

### DIRECTION CENTRALE DU MATERIEL DE L'ARMEE DE TERRE



Année 2000, la DCMAT est transférée sur le camp militaire de Satory à Versailles (78).

En 2003, la Section TAP est rattachée au Bureau Aéromobilité de la S.D.T. Les matériels de vol de pente sont intégrés à la section.

En 2006, la section TAP change d'appellation et devient section parachutage et largage.

En 2008, la section parachutage et largage est rattachée au bureau commandement renseignement, puis au bureau électronique d'armement.



## SERVICE CENTRAL DES APPROVISIONNEMENTS

Créé en 1949, ce service était chargé d'approvisionner pour le temps de paix, de crise ou de guerre, les articles de ravitaillement techniques nécessaires, à l'entretien, la réparation et la reconstruction des matériels.

**Description héraldique** : Rectangle or à un Atlante issant d'une carte de France du même soutenant l'insigne du Matériel argent et or. En flanc senestre capitale, en creux S.C.A.



## SERVICE CENTRAL DE GESTION

Créé en 1992, ce service regroupait les gestionnaires de matériels complets initialement placés auprès des officiers de maintenance des bureaux techniques de la DCMAT.



## SERVICE CENTRAL DE LA MAINTENANCE

Créé le 1er juillet 1999, ce service était responsable de la gestion des matériels complets, des munitions et des rechanges de l'armée de Terre. Il intégrait les attributions relevant antérieurement du SCA et SCG.



## CONTRÔLE TECHNIQUE DES MATERIELS

Le Contrôle Technique du Matériel de l'Armée de Terre a vu le jour le 1<sup>er</sup> octobre 1981.



### **SERVICE CENTRAL TECHNIQUE DU MATERIEL**

En 1995, le Service Central Technique est créé. Il est doté d'une sous-direction Contrôle, qui reprend les missions du CTMAT et intègre ses détachements.

En 1998, le SCT est dissout. Le CTMAT intègre la DCMAT en tant que sous-direction Contrôle. En 2000, cette sous-direction devient sous-direction Qualité Contrôles (SDQC).



### **MISSION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE DE LA MAINTENANCE**

Cette Mission est créée à l'été 2001, implantée à Lyon et rattachée à la DCMAT. En 2004 la MICAM est rebaptisée Mission de contrôle et d'assistance du Matériel. Elle est rattachée à l'Etat-Major de l'Armée de Terre.

## 1.2 UNITÉS MÉTROPOLITAINES



### CENTRE ÉCOLE DES TROUPES AÉROPORTÉES

16 avril 1946 : création du CETAP à Pau, à partir de l'École des parachutistes, dissoute le 1<sup>er</sup> mai, du centre d'organisation et d'instruction des troupes aéroportées de la 25<sup>ème</sup> DI.



### BASE ÉCOLE DES TROUPES AÉROPORTÉES

1<sup>er</sup> octobre 1953, le CETAP reçoit en plus de sa mission d'école un rôle de base opérationnelle et devient ainsi la BETAP. Elle s'installe au camp d'Astra au nord de Pau.

**Description héraldique** : Epée basse d'argent, gardée d'or, brochant sur un parachute sommé d'un vol d'argent; sur la garde de l'épée, sigle "BETAP".



### BASE OPERATIONNELLE MOBILE AÉROPORTÉE

La BOMAP est créée le 1<sup>er</sup> octobre 1963 à effectif réduit de 190. Le 1<sup>er</sup> mai 1964, elle voit son effectif porté à 310 par intégration des personnels du Détachement Aéroporté d'Algérie dissous le 30 avril 1964.



### SECTION DE SAUT EN VOL

Créé le 30 juin 1948, la SSV s'implante à Romainville (fort de Noisy). Elle a pour mission principale la conduite de l'instruction en vol de tous les élèves de la préparation militaire parachutiste. Elle est chargée en outre de coordonner à son niveau les sauts de propagande régionaux dont elle assume, sur le terrain, la direction technique.



### CENTRE NATIONAL D'INSTRUCTION PARACHUTISTE

En 1980 la SSV est transférée à Bricy (45) et change d'appellation pour devenir le CNIP. Le centre avait pour mission de fournir à la 11<sup>ème</sup> Division Parachutiste (11<sup>ème</sup> D.P.) quatre vingt dix pour cent de ses appelés brevetés parachutistes prémilitaires, il organisait et dirigeait des séances de sauts dans toute la France.



## ÉTABLISSEMENT REGIONAL DU MATERIEL DE METZ

Au sein de l'ERM, il y avait un atelier de soutien des matériels de parachutage au profit d'une dizaine d'unités, parmi lesquelles le 13<sup>ème</sup> Régiment de Dragons Parachutistes, le Régiment de Livraison par Air, ainsi que les différents Centres d'Instruction Pré-Militaire parachutiste (CIPM).



### 1<sup>ère</sup> COMPAGNIE DE RAVITAILLEMENT PAR AIR

Créée le 1<sup>er</sup> juillet 1947 au sein du [GT504](#), la CRA1 devient unité formant corps le 16 décembre 1947. Elle se compose d'une section commandement, d'une section de pliage des parachutes, d'une section d'emballages et d'une section de ravitaillement par air.



### 1<sup>er</sup> GROUPEMENT DE LIVRAISON PAR AIR

Créé le 1<sup>er</sup> décembre 1960, le 1<sup>er</sup> GLA est alors stationné à MONTIGNY-LES-METZ au quartier RAFFENEL. A l'effectif de 320 hommes, le GLA 1 se compose de : 1 Etat-Major - 1 Compagnie Technique et des Services - 1 Compagnie de Largage - 1 Compagnie d'Instruction. Il assurait le pliage et l'entretien des parachutes au profit du 13<sup>ème</sup> RDP et la Préparation Militaire Parachutiste de la VI<sup>ème</sup> RM.



### 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE LIVRAISON PAR AIR

Le 1<sup>er</sup> juillet 1981 le GLA1 devient, par changement d'appellation, le Régiment de Livraison par Air (RLA). Les MATPARA sont affectés au [PEMAP](#) du 3<sup>ème</sup> ELA.



## ÉTABLISSEMENT DE RÉSERVE GÉNÉRALE DU MATÉRIEL ALAT ET AÉRO

Établissement de réserve générale du matériel ALAT/ALAO en 1953 puis ALAT AÉRO en 1956.  
Devient ETAMAT le 1 janvier 1994..

## 11<sup>ème</sup> BASE DE SOUTIEN DU MATERIEL



Le 1 juillet 1999, l'établissement du matériel de Montauban devient détachement de la 11<sup>°</sup> Base de Soutien du Matériel de Vayres. Le détachement comprend :

- 13<sup>ème</sup> compagnie d'approvisionnements (13<sup>ème</sup> CAP),
- 14<sup>ème</sup> compagnie de maintenance parachutage largage (14<sup>ème</sup> CMPL),
- 15<sup>ème</sup> compagnie de maintenance parachutage largage (15<sup>ème</sup> CMPL),
- 16<sup>ème</sup> compagnie de maintenance de l'ALAT (16<sup>ème</sup> CMALAT),
- 18<sup>ème</sup> escadrille de transport et de convoyage de matériel (18<sup>ème</sup> ETCM)
- Groupe de Formation et d'Instruction (GFI), sous la tutelle pédagogique de l'ESAM de Bourges,



### 4<sup>ème</sup> COMPAGNIE MIXTE RÉGIONALE DU MATERIEL – DT 44

Créée le 1 avril 1964, elle est stationnée à Thouars. Le 31 janvier 1967, la 191<sup>°</sup> CMRP est dissoute et devient détachement technique n°44 (DT44/4<sup>°</sup> CMRM). Ce détachement participe au soutien de l'ERGM ALAT et Aéro de Montauban.

Elle est dissoute le 1 septembre 1969.



### 441<sup>ème</sup> COMPAGNIE DU MATERIEL DU TERRITOIRE

Créée le 1 octobre 1972 à partir de la 42<sup>°</sup> CMTM. Elle est stationnée à Toulouse et Montauban.

Dissoute le 31 juillet 1977, ses éléments mettent sur pied le 15<sup>°</sup> GRDI. Le détachement de Montauban devient DT 7 de la 411<sup>°</sup> CMT..

**Description héraldique :** Parti de bleu et gris plomb, chargé de bombardes posées en sautoir d'or soutenant un parachute adextré d'une partie de roue crénelée d'argent. En pointe d'une étoile d'argent soutenant en senestre du chef une aile du même. Inscriptions en lettres de sable disposées en pal sur la roue crénelée : 441 CMT



### 411<sup>ème</sup> COMPAGNIE DU MATERIEL DU TERRITOIRE – DT 7

Créée le 1 octobre 1972, elle est stationnée pour sa portion centrale à Vayres et détachements à :

- Sedzere, Angoulins-sur-Mer, Thouars, La Courtine,
- Montauban, détachement technique n°7 (ex DT 7/441)
- Le Causse, St Astier.

La 411<sup>°</sup> CMT est dissoute le 1 août 1989.

Le détachement 7 est intégré à l'ERGM de Montauban et prend la dénomination de DPP (Détachement parachutiste de protection).

## 1.3 UNITÉS D'INDOCHINE



### 1<sup>er</sup> BATAILLON D'OUVRIERS DU SERVICE DU MATÉRIEL

Créé le 1 février 1947, il était basé à Saigon. Le 31 mars 1951, le bataillon est dissous.



### 11<sup>ème</sup> COMPAGNIE D'OUVRIERS DU SERVICE DU MATÉRIEL

Créée le 16 mai 1947, la 11ème COSM dépend du 2ème Bataillon d'Ouvriers du Service du Matériel (2ème BOSM) et est stationnée dans la citadelle d'Hanoi en Indochine.

Elle devient unité formant corps le 1 janvier 1950 à la dissolution du 2<sup>ème</sup> BOSM..



### BASE AÉROPORTÉE NORD

La BAPN située sur l'aéroport de Bach Mai est constituée à partir de la compagnie de base et de soutien du GLAP et de la CRA des TFIN (compagnie de ravitaillement par air des troupes françaises en Indochine nord).

La BAPN est dissoute le 31 décembre 1954.



### BASE AÉROPORTÉE SUD

La BAPS, à Ba Quéo, est formée à partir du bataillon de commandement de la 2ème DBCCP. Elle se compose d'une :

- une compagnie de commandement,
- une section d'entretien des parachutes,
- un centre d'entraînement au Saut,
- une formation de ravitaillement par air,
- une compagnie de garde.

## COMPAGNIE DE RAVITAILLEMENT PAR AIR



L'arrivée en Indochine du Groupement Léger Aéroporté à conduit à la mise sur pied de la CRA/TFIN (Compagnie de Ravitaillement des Troupes Françaises d'Indochine du Nord) créée le 16/10/1948, dont les personnels proviennent du Peleton de Ravitaillement par Air de la Compagnie de Commandement de Base et des Services (C.C.B.S.) du II/ 1° Régiment de Chasseurs Parachutistes, arrivé au Tonkin le 2 octobre 1948, en provenance de Sétif (Algérie), de la SPIN et du STUP. Cette compagnie s'installe sur le terrain de Bach-Maï, près d'Hanoï (Base Aérienne 190) Elle comprend :

- une section de Commandement,
- une section d'Entretien et de Pliage des Parachutes à Matériels (S.E.P.P.M.),
- une Section de Réception et Emballage (SRE) -
- une Section de Largage.



## COMPAGNIE DE LIVRAISON PAR AIR N°3



## COMPAGNIE ÉTRANGÈRE DE RAVITAILLEMENT PAR AIR

La CERA est une unité éphémère de la Légion étrangère qui combattit durant la guerre d'Indochine.

Elle est créée le 1<sup>er</sup> janvier 1951 à partir de la CRA de la BAPN. Stationnée à Bac Mai et chargée de fournir le soutien logistique de celle-ci, elle est constituée de 120 légionnaires et de 70 autochtones. Dissoute, elle devint le 1<sup>er</sup> septembre 1951 la compagnie de ravitaillement par air des forces terrestres du Viet Nam (CRA/FTVN)

## 1.4 UNITÉS D'ALGÉRIE



### DIRECTION DU SERVICE DU MATÉRIEL EN 10<sup>ème</sup> RÉGION MILITAIRE

La Direction du service du Matériel de la 10<sup>ème</sup> Région Militaire était stationnée à Alger..



### 191<sup>ème</sup> SECTION D'ENTRETIEN DES PARACHUTES

Jusqu'en 1955, le 1er RCP se composait de trois bataillons. Seul le 1er bataillon disposait d'une section entretien des parachutes: c'était la 191<sup>ème</sup> SEP. Elle dépendait administrativement de la 191 CLRM de Sétif et elle était installée, à Philippeville (Algérie) à l'Arsenal, caserne des "Isolés". Elle comprenait 25 à 30 plieurs magasiniers. Le 1er Bataillon était installé à la caserne MANGIN.



### 191<sup>ème</sup> COMPAGNIE DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DES PARACHUTES

En exécution des prescriptions de la D.M n°2 941/EM-10 du 31/05/1956, la 191<sup>ème</sup> S.E.P. changeait d'appellation et devenait la 191<sup>ème</sup> compagnie de réparation et d'entretien des parachutes (191<sup>ème</sup> CREP). Le 01 juillet 1956 elle devenait une unité élémentaire de la BAP/AFN.



### 191<sup>ème</sup> COMPAGNIE MOYENNE DE RÉPARATION DES PARACHUTES

Créée le 1er mai 1958, à partir des personnels de la 191<sup>ème</sup> CREP, la 191<sup>ème</sup> C.M.R.P. est une unité formant corps. Elle était stationnée à Alger, chemin Vauban dans l'usine Azoulay.

La 191<sup>ème</sup> C.M.R.P. fait mouvement sur Blida le 01/07/1961. Elle quittera l'Algérie le 26 septembre 1962 pour s'installer à Montauban. Elle fut dissoute le 31 janvier 1967.



### BASE AÉROPORTÉE D'AFRIQUE DU NORD

La base aéroportée d'Afrique du Nord (BAP/AFN) est formée le 1er novembre 1955 à partir de la 41<sup>ème</sup> demi brigade parachutiste et du III/1<sup>er</sup> RCP. Installée à Philippeville, elle comprend alors:

- une compagnie de commandement et de soutien (CCS)
- un centre d'instruction
- le centre d'entraînement au saut n° 1 (CES n° 1)
- la 191<sup>ème</sup> section d'entretien des parachutes (191<sup>ème</sup> SEP)



### **GROUPE DE LIVRAISON PAR AIR N°3**

Rapatrié et implanté à Toulouse, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1963, dissous à cet endroit le 31 décembre 1964. Ses moyens passent, en partie à la Base Opérationnelle Mobile Aéroportée (B.O.M.A.P.)

## 1.5 UNITÉS HORS MÉTROPOLE

### 1<sup>er</sup> RÉGIMENT INTERARMES D'OUTRE MER



La réorganisation des forces stationnées outre mer amène à regrouper des éléments de toutes armes et services au sein du 1<sup>er</sup> RIAOM créé le 1<sup>er</sup> avril 1965. Il rassemble les unités dissoutes : compagnies du 7<sup>ème</sup> RPIMa, un escadron blindé du 10<sup>ème</sup> RIAOM, un peloton d'ALAT du 1<sup>er</sup> [GALTDM](#) . Ou il intervient pour la sécurité du Sénégal et de l'Afrique Noir et pour les Pays d'Afrique en convention de sécurité avec la France, il est une base avancée de l'Armée française pour l'Afrique noir, il doit permettre l'accueil de la division d'intervention stationnée en Métropole en cas de conflit en Afrique Noire. Il sera dissout le 31 juillet 1974.

**Description héraldique :** Parachute ouvert d'argent à un baobab en naturel issant d'une ancre d'or. En pointe un heaume aussi d'argent

### 6<sup>ème</sup> RÉGIMENT INTERARMES D'OUTRE MER



En mars 1958, création du 6<sup>ème</sup> régiment interarmes d'outre-mer par changement d'appellation du 4<sup>ème</sup> RCA. Il reçoit la garde du drapeau du 6<sup>ème</sup> RIC.

Le 6<sup>ème</sup> RIAOM est réparti sur plusieurs garnisons et sur plusieurs pays d'Afrique : Tchad, Haute Volta, RCA, Gabon.

31 décembre 1975, dissolution du RIAOM qui donne naissance au 6<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie de marine, le 1<sup>er</sup> janvier 1976.

**Description héraldique :** Losange irrégulier d'orangé chargé en cœur d'une tête contournée de panthère noire soutenue de deux écussons accolés de Lyon et Toulon brochant sur un massacre d'élan de sable et surmonté d'une croix de Lorraine d'or, le tout surbrochant sur l'ancre de marine d'or. Inscription 6E RIAOM aussi d'or sous la croix.



### SERVICE DU MATÉRIEL DES BÂTIMENTS – TERRITOIRE FRANÇAIS DES AFARS ET DES ISSAS

### **13<sup>ème</sup> DEMI BRIGADE DE LÉGION ÉTRANGÈRE**



Elle est basée jusqu'en 2011 au quartier Général Monclar à Djibouti, en vertu d'un accord entre la France et la République de Djibouti après l'accession de ce pays à l'indépendance en 1977. Au cours de l'été 2011, la structure de l'unité a été profondément remaniée à l'occasion de son déménagement aux Émirats arabes unis.

En 2016, elle s'installe dans le camp militaire du Larzac. La 13<sup>ème</sup> DBLE est actuellement rattachée à la 6e Brigade Légère Blindée.

### **2<sup>ème</sup> RÉGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTRIE DE MARINE**



Héritier des SAS français formés en Grande Bretagne, le 2<sup>ème</sup> BCCP est officiellement créé en 1947. Au cours de deux campagnes en Indochine, 1947 - 1949 et 1950 - 1953, le 2<sup>ème</sup> BCCP gagne, par sa conduite exemplaire au feu, trois citations à l'ordre de l'armée et la fourragère des TOE. Engagé en Afrique du nord à partir de 1955, devenu 2<sup>ème</sup> RPC, le régiment s'illustre notamment au cours de deux opérations aéroportées majeures à Suez (Égypte) en 1956 et à Bizerte (Tunisie) en 1961. Dissous en métropole en 1962, le 2<sup>ème</sup> R.P.I.M. à renâit à Madagascar en 1965 par changement d'appellation du 5ème B.P.I.Ma. C'est le début de son aventure dans l'Océan Indien, qui le conduit de la base aérienne d'Ivato (près de Tananarive à Madagascar) à ST PIERRE de la Réunion en 1973.

## 1.6 ASSISTANCE MILITAIRE TECHNIQUE

L'Assistance Militaire Technique, qui a débuté en 1960, a pour mission d'aider les Etats qui en ont fait la demande à acquérir, servir et entretenir les moyens nécessaires à leur défense. Elle cesse lorsque les personnels des armées nationales ont acquis les connaissances nécessaires à la maîtrise de l'emploi et de la technique des matériels en dotation. Elle renaît dès que des matériels nouveaux sont acquis par ces armées.



### RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



### RÉPUBLIQUE GABONAISE

Ouvert en 1971, le poste MATPARA a été mis en sommeil de 1992 à 1995 et définitivement fermé en 1999.



### RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

La Mauritanie a eu jusqu'en 1990 un poste de sous officier Mat Para au titre de la coopération militaire.

La [SERP](#) se trouvait à Nouakchott, la capitale, à 400 km du [BCP](#) situé à Atar en plein désert.



### RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

## RÉPUBLIQUE DU ZAÏRE

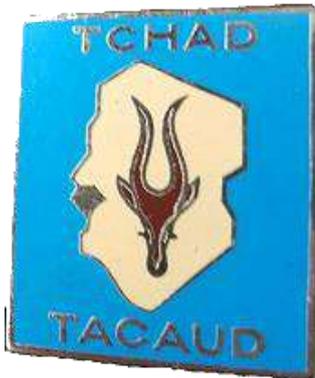


Créé le 15 octobre 1977, l'AMT s'installe à N'DJILI près de l'aéroport international de KINSHASA , dans un camp déjà occupé par le centre d'entraînement des Troupes Aéroportées Zaïroises (C.E.TA.). Sa mission est de réorganiser ce centre et d'assister le commandement local pour mettre sur pied une Brigade Parachutiste.

**Description héraldique :** Rondache tiercée en pal, d'azur, d'émail blanc et de gueules, aux capitales descendantes d'émail blanc, à dextre « AMT », à sénestre « PARA ». Au cœur en forme de Zaïre d'émail jaune en fasce ; brochant sur une ancre de la Coloniale d'or encablée, à une garde d'épée du même surmontant l'organeau. Le tout soutenu d'une rencontre de léopard d'argent et senestré d'une aile du même

## 1.7 MCD - OPEX

### OPÉRATION TACAUD - RÉPUBLIQUE DU TCHAD



L'opération Tacaud est une opération militaire française qui se déroule entre février 1978 et mai 1980 durant la guerre civile tchadienne de 1965-1980.

Le 17 février 1978, Faya-Largeau est prise par les bandes rebelles du FROLINAT qui progressent sur plusieurs axes en direction de la capitale tchadienne, Ndjamena. La France décide l'envoi de forces militaires pour soutenir l'armée régulière tchadienne.

L'opération fait suite à l'opération Bison qui se déroula de 1969 à 1972. Dix-huit militaires français perdent la vie durant Tacaud et deux avions Jaguar sont abattus.

### ÉLÉMENTS FRANÇAIS D'ASSISTANCE OPÉRATIONNELLE



Déployés en 1981, les EFAO ont compté jusqu'à 1.500 hommes. Ils ont quitté la RCA en avril 1998 dans le cadre du redéploiement des forces françaises en Afrique, après avoir assisté une force multinationale africaine, la MISAB, à l'issue des mutineries militaires de 1996-1997 à Bangui.

**Description héraldique :** Rencontre d'éléphant d'argent aux défenses d'émail blanc sommée d'une demi-coupole de parachute d'or aux capitales « E.F.A.O. » brochant une ancre des troupes de marine non encordée. Sur le diamant de l'ancre, le drapeau Centrafricain. La trabe de l'ancre est adextrée et senestrée de deux ailes d'argent stylisées.

### FORCES FRANÇAISES DU CAP VERT - RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Suite à la révision des accords de défense liant la France au Sénégal, les Forces françaises du Cap-Vert (FFCV), qui étaient jusque-là déployées sur 3 sites, dont la caserne Bel-Air et une partie de l'arsenal du port, à Dakar, ainsi que la base aérienne 160 de Ouakam, ont cédé la place, à compter du 1er août 2011, aux Eléments français au Sénégal.

## 1.8 COMPAGNIES ET ESCADRONS

### BOMAP – COMPAGNIE TECHNIQUE



La Compagnie Technique a été créée le 1er mai 1964 à la Base Opérationnelle Mobile Aéroportée (BOMAP) en regroupant les effectifs du Détachement Léger de la Base Aéroportée de la 11ème Division Légère d'Infanterie basée à Pau, du Détachement Aéroportée d'Algérie et du Groupe de Livraison par Air N°3 de Toulouse.

Elle était composée d'un groupe commandement, d'une section largage et de deux sections d'entretien et de pliage. La compagnie a compté jusqu'à 300 personnels dans ses rangs. 26 commandants d'unité se sont succédés à sa tête.

### BOMAP – ESCADRON DE LIVRAISON PAR AIR



Le 1er janvier 1965, une Compagnie de Livraison par Air est intégrée à la BOMAP. Cette compagnie est mise sur pied par regroupement au sein d'une même unité des pelotons auto, pliage, arrimage et largage de la Compagnie Technique et des Services et de la Compagnie de Largage du Groupe de Livraison par Air n°3 dissous le 31 décembre 1964.

### 1<sup>er</sup> RTP – COMPAGNIE TECHNIQUE



Insigne réalisé sous le commandement du CNE PASQUIER (CDU de la CT 1RTP de à 2003) par le CNE GIGOT et l'ADC BONTEMPS.

### 1<sup>er</sup> RTP – COMPAGNIE TECHNIQUE



Insigne de dissolution de la CT réalisé en 2007 par le capitaine MONTAURIER (dernier CDU de la CT) et le lieutenant SCHUSTER.



### ETAP – 3<sup>ème</sup> COMPAGNIE

## **2<sup>ème</sup> REP – 5<sup>ème</sup> COMPAGNIE**



La 5<sup>ème</sup> compagnie de maintenance est créée en 1994, elle assure le soutien des matériels du régiment et de tous les organismes militaires stationnés en Corse. Elle est armée, dans certaines spécialités de maintenance, par du personnel de l'Armée de Terre appartenant au régime général. Elle change d'appellation en 2015 et devient compagnie de maintenance régimentaire.

# CHAPITRE 2 : FORMATIONS ACTUELLES

## 2.1 ADMINISTRATION CENTRALE

### STRUCTURE INTÉGRÉE DU MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNEL DES MATÉRIELS TERRESTRES



La SIMMT est un service de l'armée de terre placé sous l'autorité d'un directeur central et relevant du chef d'état-major de l'Armée de terre<sup>2</sup>. Son comité directeur est présidé par le chef d'État-major des armées et chargé de proposer la politique, de fixer les orientations et d'organiser les missions liées au maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres des armées et services.

**N° d'homologation:** G 5071.

**Officiers de soutien du parc para-largage :** LCL GERHARDS, LCL DENIS, LCL VANACKER, LCL GIGOT.

## 2.2 UNITÉS MÉTROPOLITAINES AYANT UN DTMPL

Le [DTMPL](#) a pour mission d'assurer le maintien en condition opérationnelle, le conditionnement, la gestion et la mise à disposition du matériel de parachutage au profit de toutes les unités parachutistes. Ce détachement est commandé par un officier MATPARA ou un BSTAT de la spécialité MATPARA. Il est rattaché soit à la compagnie de commandement logistique (1er RTP), soit à la compagnie de maintenance régimentaire (2 REP, 2RPIMa, RIMAP-NC).

### SECTION TECHNIQUE DE L'ARMÉE DE TERRE



La STAT est un organisme extérieur à l'EMAT. Elle assure, par délégation de l'EMAT et conjointement avec la [DGA](#), la conduite et le suivi des opérations d'armement dès le stade de la conception et jusqu'au retrait du service des équipements. Pour vérifier l'adéquation des systèmes au besoin militaire, elle conduit les évaluations et les expérimentations technico-opérationnelles de tous les équipements relevant de sa compétence..

### 3<sup>ème</sup> RÉGIMENT DU MATÉRIEL



Le 3e RMAT, seul régiment à vocation parachutiste de l'arme du matériel de l'armée de terre française est l'une des 10 formations du commandement de la maintenance des forces.

La portion centrale est stationnée depuis sa recréation le 1er juillet 1999 au quartier Commandant-Montalègre à Muret.

Depuis le 1er août 2012, à la suite du rapatriement des différentes sections détachées (Tarbes, Brive et Pau) et à la création du Service interarmées des munitions, le régiment ne compte plus que deux détachements au sein du quartier Commandant-Corvée à Vayres et du quartier Capitaine-Vergnes à Montauban.



### CENTRE PARACHUTISTE D'ENTRAÎNEMENT SPÉCIALISÉ

Le CPES, stationné à Cercottes, instruit les agents destinés à opérer en zones normalisées.

### 2<sup>ème</sup> RÉGIMENT ÉTRANGER DE PARACHUTISTES



Le 2ème REP, seul régiment parachutiste de la Légion étrangère encore en activité, est l'un des quatre régiments d'infanterie de la 11e Brigade Parachutiste.

Il est stationné au camp Raffalli à Calvi depuis son arrivée de Bou-Sfer (Algérie) en juin 1967.

Il est le seul régiment de la brigade à former et à breveter lui-même ses légionnaires aux techniques parachutistes grâce à son centre d'entraînement au saut.

## 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DU TRAIN PARACHUTISTE



En France, un seul régiment de l'Armée de terre est spécialisé dans l'appui à la projection et le soutien par voie aérienne (aérotransport, aéroportage et aérolargage) : il s'agit du 1er régiment du train parachutiste (1er RTP), stationné à Franczal, sur l'ancienne base aérienne 101 (BA 101), près de Toulouse. Il fait partie de la 11e brigade parachutiste. Créé le 1er juillet 1999 le 1er régiment du train parachutiste est l'héritier des C.R.A (Compagnie de Ravitaillement par Air) puis C.L.A (Compagnie de Livraison par Air) d'Indochine, des G.L.A (Groupe de Livraison par Air) d'A.F.N, du R.L.A (Régiment de Livraison par Air) et de la B.O.M.A.P

### CENTRE AIR DE SAUT EN VOL

Suite à la dissolution du Groupement d'instruction et d'intervention des fusiliers commandos de l'air 10.301 de Nîmes, le Centre air de sauts en vol 51.566 (CASV) est créé, le 1er août 1996, sur la base aérienne 200 d'Apt.

En 1999, il est transféré sur le quartier Reymondaud de la base aérienne 123 d'Orléans, sur l'emplacement de l'ancien Centre national d'instruction parachutiste (CNIP).

Relevant de la Brigade Aérienne des Forces de sécurité et d'Intervention (BAFSI), le CASV fusionne les moyens des trois régions aériennes en un centre unique ayant pour vocation d'instruire et d'entretenir les personnels de ce commandement dans tous les domaines du parachutisme militaire et civil.

Dans ce cadre, il gère et administre les personnels, les matériels et le potentiel aérien affecté à cette activité.

Le CASV dispose de spécialistes formés à l'Ecole des Troupes Aéroportées de Pau (ETAP) dans le domaine du saut à ouverture commandée retardée (instructeur, pilote biplace, moniteur parachutiste, chuteur opérationnel) et dans le domaine du largage (Chef largueur, largueur).

Les cadres spécialisés dans la maintenance du matériel de parachutage et de largage (Mat/para) de la section entretien et pliage des parachutes (SEPP) sont formés à la 11ème BSMAT de Montauban, et sont chargés de former localement les aides-pliers du CASV.

Le fonctionnement interne de la SEPP est identique à un DTMPL de l'armée de terre. Le CASV dispose d'un atelier de réparation armé par des réparatrices détachées de la 11ème BSMAT et par des réparateurs du CASV formés à Montauban.

### ESCOUADE 3D / AIR

En 1993, Le CEPP (Centre d'Entretien de Pliage de Parachutes) change d'appellation et devient DTMPL (Détachement Technique des Matériels de Parachutage et de Largage) pour rationaliser l'appellation avec les autres armées.

Lors de la création du commando Ponchardier en 2015, il change d'appellation et devient « Escouade 3D/Air ».



## 2.3 UNITÉS MÉTROPOLITAINE AYANT UN ATELIER DE MAINTENANCE PARA LARGAGE

Placé sous la coupe du bureau maintenance logistique d'un régiment parachutiste, l'atelier des matériels de parachutage largage (AMPL) doit être en mesure de préparer et d'assurer la mise en place des matériels TAP (de dotation ou spécifiques) pour les personnels, de répondre à la demande de matériels en vue de l'entraînement TAP et d'assurer le suivi des parachutes hors dotation. Cet atelier est commandé par un BSTAT de la spécialité MATPARA

### 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS PARACHUTISTES



Le 1<sup>er</sup> RCP est reconnu comme le plus ancien des régiments parachutistes. Il est constitué en 1943 au Maroc. Il se distingue lors des campagnes de libération de la France, d'Indochine et d'Algérie. Il est basé à Pamiers (Ariège) depuis 1999.

Il appartient à la 11<sup>ème</sup> brigade parachutiste

### 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE HUSSARDS PARACHUTISTES



Le 1<sup>er</sup> RHP, est une unité de cavalerie blindée de l'armée française, créé sous la Révolution à partir du régiment de Berchény hussards, un régiment français de l'Ancien Régime créé en 1719.

Il est basé à Tarbes. C'est le seul régiment blindé de la 11e Brigade Parachutiste.

### 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTRIE DE MARINE



Le 1<sup>er</sup> RPIMa est un régiment parachutiste des troupes de marine faisant partie des forces spéciales de l'armée française et dépendant du commandement des forces spéciales Terre.

Maintenant la tradition des unités de parachutistes SAS de la France libre et d'Indochine, ce régiment est la seule unité en métropole à utiliser la devise « Qui ose gagne » traduite de la devise des SAS britanniques « Who Dares Wins ».

**Description héraldique :** Cercle d'argent de centre bleu ciel à un parachute blanc soutenant la pointe d'une flèche rouge, le tout brochant sur une épée basse gardée d'or. L'inscription « S.A.S. » et « Qui ose gagne » sur le cercle et le chiffre 1 sur le parachute

### 3<sup>ème</sup> RÉGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTRIE DE MARINE



Le 3<sup>ème</sup> RPIMa appartient aujourd'hui à la 11<sup>ème</sup> brigade parachutiste de la 3<sup>ème</sup> division.

**Description héraldique :** Ecu français de gueules à une coupole de parachute de candide aux suspentes d'argent mouvant des bras d'une ancre d'or brochant chargés de la devise en capitales de sable « ETRE ET DURER », surmontée du chiffre et du sigle « 3e RPIMa » en orle du même, le tout adextré d'un demi-vol d'argent mouvant de l'écu et posé sur un glaive abaissé d'argent gardé d'or.



## 8<sup>ème</sup> RÉGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTRIE DE MARINE

Le 8<sup>ème</sup> RPIMa est une unité de l'armée française. Il a été créé le 28 février 1951 en Indochine, il s'appelait alors le 8<sup>ème</sup> **BPC** ses soldats portent le béret rouge. Ce régiment d'élite appartient à la 11<sup>ème</sup> brigade parachutiste.

Le régiment tient actuellement garnison à Castres.

## 13<sup>ème</sup> RÉGIMENT DE DRAGONS PARACHUTISTES



Le 13<sup>ème</sup> RDP est un régiment parachutiste intégré aux forces spéciales de l'armée française faisant partie du commandement des forces spéciales Terre, créé sous la Révolution à partir du régiment des dragons de Monsieur un régiment français d'Ancien Régime.

Il fut transformé en unité blindée équipée de chars en 1936, puis en unité parachutiste en 1952.

Spécialisé dans le renseignement à partir de 1963, il fait partie, depuis 2002, de la brigade des forces spéciales terre (BFST) et dépend, pour emploi, du chef d'état-major des armées et, par délégation, de la Direction du Renseignement militaire (DRM) ou du Commandement des opérations spéciales (COS).



## 35<sup>ème</sup> RÉGIMENT D'ARTILLEURS PARACHUTISTES

Le 35<sup>ème</sup> RAP est basé à Tarbes. C'est l'unique régiment d'artillerie parachutiste de l'armée française. Sa devise est : « Droit Devant ». Régiment d'appui de la 11<sup>ème</sup> BP, il arme l'échelon national d'urgence des troupes aéroportées (ENU TAP), constamment en alerte au sein de la Quick reaction force (QRF TAP).

## 17<sup>ème</sup> RÉGIMENT DU GÉNIE PARACHUTISTE



Le 17<sup>ème</sup> régiment du génie parachutiste, basé à Montauban, fait partie de la 11<sup>ème</sup> BP au profit de laquelle il assure toutes les missions spécifiques du Génie d'assaut parachutiste dans un cadre d'emploi aéroporté, hélicopté et mécanisé, telles que le franchissement d'assaut, la reconnaissance dans la profondeur, l'aide au déploiement, ainsi que les opérations de déminage et de dépollution (munitions, obus, engins explosifs).

## ÉCOLE DES TROUPES AÉROPORTÉES



L'ETAP est un organisme chargé de former les parachutistes militaires des quatre composantes de l'armée française (Armée de terre, Marine nationale, Gendarmerie et Armée de l'air). Créée fin 1963 dans sa forme actuelle, elle est située au camp « Aspirant Zirnheld » au nord de Pau. Unité de formation de l'Armée de terre, elle dépend de la 11<sup>e</sup> brigade parachutiste.



## ÉTAT-MAJOR DE LA 11<sup>ème</sup> BRIGADE PARACHUTISTE

La 11<sup>ème</sup> BP est une unité de l'Armée de terre française, à dominante infanterie, composée de troupes aéroportées et spécialisée dans le combat aéroporté et l'assaut par air. Sa vocation prioritaire est la projection dans l'urgence afin de fournir une première réponse à une situation de crise. Unité d'élite de l'armée française, elle est commandée par un général de brigade dont l'état-major est basé à Balma, près de Toulouse.



## COMMANDEMENT DES FORCES SPÉCIALES TERRE

Le commandement des forces spéciales terre (COM FST) est une unité militaire de l'Armée de terre française. Il succède à la brigade des forces spéciales terre (BFST) et regroupe les régiments des forces spéciales de l'Armée de terre : 1<sup>er</sup> RPIMa, 13<sup>ème</sup> RDP, 4<sup>ème</sup> RHFS, CCTFS et GAOS.

## 2.4 ATELIERS DE MAINTENANCE VOL DE PENTE



## 93<sup>ème</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE DE MONTAGNE

Le 93<sup>ème</sup> RAM, héritier des batteries alpines et du 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de montagne, est localisé à Varcès-Allières-et-Risset, dans la banlieue de Grenoble, au quartier de Reyniès. Dernier régiment d'artillerie de montagne français, il a pour spécificité d'être à même de déployer son matériel en haute montagne.

## 2.5 UNITÉS HORS MÉTROPOLE

### 5<sup>ème</sup> RÉGIMENT INTERARMES D'OUTRE MER



Le 5<sup>ème</sup> RIAOM est recréé le 1er novembre 1969 à Djibouti par changement d'appellation du 57<sup>ème</sup> RIAOM.

C'est un régiment mixte (infanterie, artillerie, cavalerie, génie et aviation légère) de l'Armée de terre française.

**Description héraldique :** Globe terrestre, mers azur foncé, terres de gueules chargé en pointe de deux poignards d'or et en abîme d'un chiffre 5 du même. Le tout brochant sur une ancre de marine d'or. Sur les bras de l'ancre la devise « FIER ET FORTS » en bas relief .

### 2<sup>ème</sup> RÉGIMENT DE PARACHUTISTES D'INFANTRIE DE MARINE



Héritier du 2<sup>ème</sup> BCCP, le régiment a participé aux opérations aéroportées à Suez (Port-Saïd, Egypte) en 1956 et sur Bizerte (Tunisie) en 1961. Installé depuis 1973 à la Réunion, le 2<sup>ème</sup> RPIMA, fidèle à sa devise " Ne pas subir", est la seule formation possédant une capacité de projection parachutiste stationnée en permanence outre-mer.

### 6<sup>ème</sup> BATAILLON D'INFANTRIE DE MARINE



Réorganisé en 2015 et subordonné au général commandant les éléments français au Gabon ([EFG](#)), le 6<sup>ème</sup> BIMA devient le centre de la coopération opérationnelle en Afrique centrale.

Bataillon mixte, il rassemble les principaux savoir-faire de l'armée de terre (combat de l'infanterie ; génie ; artillerie ; transmissions ; combat des blindés) et d'autres plus spécifiques comme le combat en jungle, les techniques aéroportées et les actions spéciales.

**Description héraldique :** Panthère de sable, lampassée de gueules brochant en partie un écusson aux armes du Gabon, au chef de gueules chargé des capitales d'or BIMA, le tout soutenue d'une ancre de marine d'or. Sur le jas de l'ancre chiffre 6 d'or, sur le diamant croix de Lorraine tréflée du même.

### RÉGIMENT D'INFANTRIE DE MARINE DU PACIFIQUE – NOUVELLE CALÉDONIE



Implanté sur trois sites, Plum, Nouméa et Nandai, le RIMaP- NC est constitué de six unités de combat et de soutien : la compagnie de commandement et logistique, la compagnie motorisée, la compagnie interarmes, la compagnie parachutiste, la compagnie de maintenance régimentaire et la compagnie de réserve. 75 % du personnel du RIMaP-NC est en mission de courte durée. Le régiment assure les missions traditionnelles outre-mer de souveraineté, de présence, d'entraînement et de projection des forces, ainsi que le secours aux populations.

**Description héraldique :** Ecu suisse à un paysage de la côte du Pacifique, en dextre palmier et paillote, en pointe barque à balancier, en senestre croix de Lorraine brochant sur un soleil issant des flots et sommée de l'inscription « PACIFIQUE ». Soutenant l'écu une ancre de marine, le tout d'argent.



## 43<sup>ème</sup> BATAILLON D'INFANTRIE DE MARINE

Renommé en 1958, le 43<sup>ème</sup> bataillon d'infanterie de marine, stationné à Port-Bouët au sud-est d'Abidjan (Côte d'Ivoire), il fait partie des [TFCI](#).

**Description héraldique :** AMX d'argent brochant sur la tige d'une ancre de marine d'or posée sur un parti de gueules à une étoile de la Légion d'Honneur et de sinople à deux rubans rouges chargés de 3 et 5 palmes d'or. L'inscription « 43 RBIMa » sur la trabe.

## 2.6 MCD – OPEX



### FORCES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE

Les forces françaises en Côte d'Ivoire ont été créées le 1er janvier 2015. Elles constituent l'une des deux bases opérationnelles avancées en Afrique.

Faisant suite à l'opération Licorne, dont la mission a été achevée le 26 janvier 2015, les forces françaises en Côte d'Ivoire ont un statut de force de présence, c'est-à-dire qu'elles sont implantées en Côte d'Ivoire pour assurer un relais opérationnel sur une zone d'intérêt stratégique.

### OPÉRATION BARKHANE



L'opération Barkhane est une opération militaire menée au Sahel et au Sahara par l'Armée française, avec une aide secondaire d'armées alliées, qui vise à lutter contre les groupes armés salafistes djihadistes dans toute la région du Sahel. Lancée le 1er août 2014, elle remplace les opérations [Serval](#) et [Épervier](#).

Elle s'inscrit dans le cadre d'une stratégie des forces prépositionnées dans la région, en partenariat avec les États de la zone. Elle mobilise plusieurs milliers de soldats contre quelques centaines de salafistes djihadistes.

## 2.7 COMPAGNIES

### DETMAT MONTAUBAN – 14<sup>ème</sup> CMLP



L'activité principale est tournée vers la réparation des parachutes à personnel hémisphériques (EPI et EPC) mais également vers les voiles de type ailes, les parapentes de la brigade d'infanterie de montagne, les parachutes de sauvetage, les parachutes à matériel, les appareils de sécurité, l'ensemble des matériels d'oxygénation pour les sauts à très grande hauteur, les gaines et tout autre matériel utilisé pour la mise à terre des personnels et du matériel des troupes aéroportées.

### DETMAT MONTAUBAN – 15<sup>ème</sup> CMLP



La mission de la compagnie est de plier les parachutes au profit des unités: de la 11<sup>ème</sup> Brigade Parachutiste, de la Brigade des Forces Spéciales Terre, de l'Ecole des Troupes Aéroportées. L'unité forte de 120 personnels conditionne ainsi 70000 parachutes à ouverture automatique par an, mais également 1500 parachutes à ouverture commandée sur la même période.



## **DETMAT MONTAUBAN – CFD\_GFI**

Le groupement vise à réaliser des formations de maintenance du domaine Parachutage Largage au profit des trois Armées (dont le pliage des parachutes, et leur réparation) et parfois d'Armées étrangères.



## **2<sup>ème</sup> REP – COMPAGNIE DE MAINTENANCE RÉGIMENTAIRE**

La CMR assure le soutien des matériels du régiment et de tous les organismes militaires stationnés en Corse. Elle est armée, dans certaines spécialités de maintenance, par du personnel de l'Armée de Terre appartenant au régime général. Le DTMPL est intégré à la compagnie de maintenance.



## **2<sup>ème</sup> RPIMa – COMPAGNIE DE MAINTENANCE**

Cette compagnie est héritière du 53<sup>ème</sup> Bataillon de Commandement et des Services (BCS) et donc de la compagnie Bourbon (compagnie autonome d'infanterie de Marine Bourbon qui a intégré le 2<sup>e</sup> RPIMa en 1999).

# CHAPITRE 3 : BREVETS ET INSIGNES

## 3.1 BREVETS DE SPÉCIALITÉ.

S'inspirant de l'insigne de la première Section d'Entretien des Parachutes (191<sup>ème</sup> SEP), créée en Algérie en 1947, et décliné par niveau technique détenu (CT2, CT1, CTE), l'insigne de spécialité MATPARA a été approuvé par le chef d'état-major de l'Armée de Terre par lettre n°505229 du 7 juin 2017 et homologué par décision ministérielle du service historique de la Défense sous les numéros suivants : GS.329 « or », GS.330 « argent », GS 331 « bronze ».



OFF – FS2 – CT2



FS1 – CT1



FSE - CTE

## 3.2 INSIGNE PLIEUR 2020.

L'insigne « renfort pliage de parachutes » est une déclinaison des brevets de spécialité MATPARA, eux-mêmes héritiers de l'insigne de la 191<sup>ème</sup> Section d'Entretien des Parachutes première unité française dédiée au soutien des matériels aéroportés. Porté conformément aux prescriptions sur la tenue militaire par le personnel ayant achevé une session complète de renfort plieur, cet insigne est remis lors de la cérémonie de fin de module, instant solennel qui marque la reconnaissance du service rendu à la maintenance aéroportée.



## 3.3 INSIGNES PLIEUR BOMAP 1984.



PLIEUR OA



PLIEUR OR

### 3.4 INSIGNE PLIEUR RTP.



PLIEUR LOURD

Insigne réalisé par le lieutenant MONTAURIER (lorsque il était chef de section de la section de pliage lourd SPE) avec l'aide du CCH CORVEST Sébastien. Cet insigne a été produit et porté entre 2001 et 2005.



ÉDITION : 09/2021